

Annexe 4 à la note de service relative aux bourses du second degré

**PROCURATION ANNUELLE - Enseignement secondaire**

IMPORTANT : aucune rature ni mention complémentaire ne doivent être portées sur la procuration

Établissement <b>LEAP FONTLONGUE</b> Lycée d'Enseignement Agricole privé Bd Théodore Aubanel 13148 MIRAMAS Cedex Tél. 04 90 53 18 46	PROCURATION ANNUELLE Enseignement secondaire Paiement des bourses sur critères sociaux  Année scolaire <u>2020 / 2021</u>
---	---

<b>Je soussigné(e)</b> (nom & prénom du responsable légal ou élève majeur)	
Agissant en qualité de (père, mère, tuteur)	
Domicilié(e) à	
Donne procuration à M. (nom & prénom du président de l'association de gestion de l'établissement)	<u>M. SAVORNIN Louis Marie</u>
Président de l'établissement susmentionné.	

A l'effet de :

- percevoir en mon nom le montant, arrêté par l'ordonnateur compétent pour l'année scolaire <u>2020-2021</u> , de la bourse nationale sur critères sociaux, attribuée à l'élève mentionné ci-contre. - d'en donner valable décharge au comptable public et de verser au compte de l'établissement les sommes dues au titre de la scolarité de l'élève mentionné ci-contre.	NOM & PRÉNOM de l'élève boursier :  Élève scolarisé en classe de :
---	--

Le solde éventuel sera mis à ma disposition pour reversement selon le mode suivant :	
--	--

**La présente procuration peut être résiliée par mes soins sur simple demande faite par écrit au mandataire, ci-dessus, au plus tard à la fin du trimestre précédent celui pour lequel la résiliation est demandée.**

A....., le.....

A....., le.....

Signature du représentant légal de  
l'établissement précédée de la mention  
« bon pour acceptation »

Signature du responsable légal ou élève majeur  
Précédée de la mention  
« bon pour pouvoir »